

Aurillac 9 Mai 1925



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un passe port pour aller en Italie. Le but de ce voyage est d'assister à des fêtes de carnavales. J'ai l'intention de passer la frontière à Vintimille.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération

Louis Delmas

Remis à Monsieur le Préfet de Cantal
avec avis personnel

Aurillac, le 9 mai 1925

Le Commissaire de Police

